18e ANNEE, N° 902 PARAIT LE SAMEDI 21 Juin 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

La Loi sur les accidents et les frais de justice

On n'a certainement pas oublié que, pour répondre aux vœux du public, le soin de réformer les frais de justice a été confié à une commission extraparlementaire. Le travail de cette commission est achevé.

Le problème soumis à la commission extraparlementaire consistait à réduire les frais à la charge des plaideurs sans, pour cela, que le produit des études des officiers ministériels en pût être diminué. L'examen des propositions soumises à la discussion en Conseil d'Etat montre que ce problème n'a pas été résolu dans les conditions que l'on espérait. La commission a renoncé à mettre d'accord les intérêts contradictoires des plaideurs et des officiers ministériels ; si bien que, dans un grand nombre de cas, les plaideurs n'auront rien à gagner à la réforme préparée « en leur faveur ».

La caractérisque des propositions soumises au Conseil d'Etat, en effet, apparaît comme une majoration notable des frais de justice. Et, en particulier, cette majoration se manifestera surtout dans les affaires résultant de l'application des dispositions de la loi sur les accidents du travail. Par ce fait, l'industrie, déjà lourdement chargée, sera écrasée.

Si l'on compare, en effet, les tarif établis par la commission avec ceux actuellement en vigueur, on remarquera que, et dans les instances pour accidents, les honoraires des officiers ministériels s'élèveraient au double, au triple, parfois au quadruple de ce qu'ils sont dans le régime du moment. Dans l'examen des tarifs proposés, et pour en tirer une exacte conclusion, il faut noter: d'abord que les états-types de frais sont basés sur des évaluations *minima*, ensuite que la commission a négligé d'y faire figurer certains accessoires — impressions, copies de pièces, etc. qui sont à la charge des plaideurs.

Il y a plus : dans sa refonte des tarifs concernant cette dernière espèce, la commission a fixé largement à une demande de 20.000 fr. le premier échelon de fixation du droit proportionnel dit d' « instruction ». En raison de quoi, les honoraires perçus de ce chef par chaque officier ministériel pourront s'élever à 125 fr. Quelle sera la conséquence de cette trop large limitation ?

Certains plaideurs, victimes d'un accident, alléchés par l'espoir de toucher de fort dommages-intérêts, mal conseillés par surcroît par des « hommes d'affaires », réclameront des indemnités disproportionnées avec l'importance réelle du domage subi.

Les dispositions proposées par la commission peuvent donc être considérées à la fois comme un encouragement à l'exagération des demandes et comme un obstacle à toute transaction amiable.

On a peine dès lors à comprendre que la commission des réformes n'ait pas cherché à rémédier à l'inconvénient que nous signalions. Les moyens ne lui manquaient pas. Elle aurait pu, par exemple, baser le calcul du droit proportionnel — ou d'instruction — sur le chiffre de l'indemnité allouée par le tribunal, au lieu de prescrire que ce calcul sera établi d'après le chiffre de l'indemnité réclamée par le plaideur. Mais la commission ne s'est pas avisée, et c'est regrettable, de cette solution si simple.

En résumé, le Conseil d'Etat est saisi de propositions qui, si elles constituent une réforme, vont à l'encontre des vœux du pays et du législateur. On réclamait une diminution des charges imposées à tout plaideur, surtout dans les instances sommaires. On se proposait également de réduire celles qui incombent à l'industrie. Enfin, on proclamait que rien ne devait être négligé pour rendre plus fréquentes, en matières d'accidents du travail, les transactions amiables.

C'est un but tout opposé qu'a atteint la commission : il faut espérer que le Conseil d'Etat s'en rendra compte et qu'il ne ratifiera pas, sans l'amender, un projet conçu dans un esprit opposé aux désirs du législateur.

Le service de deux ans au Sénat

La Commission sénatoriale de l'armée s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M de Freycinet pour s'entretenir avec le général André, ministre de la guerre, de la discussion qui doit commencer demain en séance publique On sait, en effet, que le Sénat a mis son ordre du jour de demain jeudi, la première délibération sur la réforme de la loi de recrutement de 1898 et la réduction du service à deux ans.

Huit orateurs sont déjà inscrits pour prendre la parole dans la discussion. Ce sont MM. de Goulaines, Alfred Mézières, de Lamarzelle, Courju, de Tréveneuc, Cabart-Danneville, Forgemol de Bostquenard et de Pontbriand, sans compter M. Roland qui est l'auteur du projet et le rapporteur de la Commissiou, et M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil, qui s'est fait inscrire pour parler spécialement sur la question des dispenses.

Deux contre projets et huit amendements ont été déposés. Les contre-projets émanent de MM. de Montfort et de Tréveneuc et on annonce un troisième de M. Alfred Mézières, qui ne serait déposé qu'au cours de la délibération. Les amendements sont signés de MM. le Général Mercier, Tréeille, Saint-Germain, Gérente et Bérenger.

Au groupe Progressiste

Le groupe Progressiste a constitué son bureau. On été nommés : Président, M. Renault-Morlière ; vice-président, MM. Motte et Thierry ; questeur, M. Drake ; secrétaires, MM. Lebrun et François Carnot.

L'initiative parlementaire et les dépenses

Le bureau de la Ligue des contribuables a décidé de déposer, dans le plus bref délai, sur le bureau de la Chambre des députés, des pétitions réclamant la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses publiques.

7

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Première Partie

OU L'AUTEUR RETROUVE L'HÉROINE DU ROMAN

III

Et la façon dont grands et petits mais les petites surtout, traitaient miss Agathe me convainquit que tout le monde au Domaine avait d'elle l'opinion que je venais de me faire si soudainement.

Et quelle bonne humeur, quelle adresse et même quelle délicatesse pour plaire à chacun, pour se mêler discrètement à la conversation générale tout en s'occupant plus particulièrement des fillettes, leur épargnant les maladresses, les explosions de gaieté intempestives, et les gronderies qui en eussent été la suite.

Les heures me parurent courtes au salon, lorsqu'aprés le diner on pria la voyageuse d'oublier les fatigues de la journée pour régaler l'assemblée de quelques-unes de ces chansons qu'elle detaillait avec tant de brio et de finesse.

Lorsque le moment fut venu pour moi de regagner la ferme où j'avais ma chambre, les deux ainés qui m'accompagnaient me demandèrent :

— Que penses-tu de miss Agathe ?

— Très gentille ! pas mal !

J'avais affecté de prendre l'air le plus indifférent possible. Que pensèrent mes compagnons de cette froide réponse ? Ils ne me l'ont jamais dit et je ne le leur ai jamais demandé d'ailleurs. Toujours est-il qu'ils ne poussèrent pas plus loin leurs investigations ce soir-là.

La vérité est que j'étais sous le charme, et que j'avais comme honte, que j'eusse été au désespoir qu'on le soupçonnât,

Amoureux ? — Mon Diéu, évidemment ce devait être quelque chose comme cela. Il n'est pas défendu absolument à un « potache » de seize ans de devenir épris d'une jeunes fille de vingt qui parait mériter cette adoration. A condition, bien entendu, que cela n'aille pas plus loin.

Et ma passion, puisque passion il y avait ne devait que s'accroitre au contact journalier avec celle que, au fin fond de mon cœur, je considérais comme une véritable enchanteresse,

Mon secret fut-il deviné ? C'est vraisemblable. Les gens d'expérience qui étaient autour de moi, voire même les ainés des garçons, ne durent pas être dupes des efforts que je fis pour contenir les manifestations extérieures de ma tendre admiration. Mais en gens prudents, qui savaient au superflus que le roman ne pouvait avoir aucun dénouement fâcheux ils firent semblant de ne rien voir.

Et l'intéressée, direz-vous ? Voyait-elle clair, devinait-elle ? Il est à croire que oui Dés le lendemain, nous étiont deux grands amis. Deux jour aprés nous en étions au confidences.

Oh ! en tout bien, tout honneur, chers lecteurs Des confidences bien puériles de mon côté. Du sien, rien autre que ce qui pouvait entretenir ma confiance, aider à mes naïfs aveux. qui jamais n'eurent pour thème, cela va sans dire, le secrét qne je croyais si bien enfoui au fin fond de mon cœur.

Tout cela était généralement gai, toujours cordial, mais ne glissait jamais loin dans la sentimentalité ; mon interlocutrice savait prestement ramener la conversation sur un térrain ueutre s'il m'arrivait de la pousser trop avant du côté du « tendre ».

Sur « l'état civil » de la jeune fille, je n'avais pas appris grand chose. Elle-

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

CHOSES AGRICOLES

La salaison des fourrages

Sel et pain font les joues rouges, dit un vieux proverbe allemand. Le sel est l'assaisonnement par excellence, il favorise la digestion des substances albumineuses et des graisses. Ce qu'on a dit du sel dans l'alimentation de l'homme, est tout aussi vrai dans celle des animaux, et un des bons moyens de leur administrer le sel, consiste à le mélanger aux fourrages qui préserve encore des moisissure et de toute altération.

Au moment où on forme les meules de foin ou quand on l'engrange, à mesure que le tas s'élève, on répand le sel en poudre sur le foin au moyen d'un tamis et dans la proportion de 1 kilogr. par 100 kilogr. de fourrage.

Même sec, le foin conserve toujours une certaine humidité, qui se dégage lorsque la chaleur s'élève dans le tas, et la fermentation se produit. Si elle est active, le fourrage noircit, prend une saveur désagréable et peut même s'avarier ; c'est ce qui arrive inevitablement lorsque le temps pluvieux est survenu pendant la fenaison. Le sel corrige cette fermentation, il se dissout, se répartit bien dans la masse et assure la bonne conservation du foin.

On a souvent aussi l'occasion de récolter des foin vasés, avariés par la pluie et leur usage entraîne des maladies, même des épizooties. Mieux vaudrait assurément mettre au fumier ces mauvais foins, ce a quoi on ne se resoudra pas volontiers, surtout dans les années de disette. Le sel, ici encore, jouera un rôle important, on le répandra de la même manière dans la masse, mais en doublant la dose soit 2 kilogr. par 100 kilog. de foin.

Si l'on n'a pas pris cette précaution, on améliorera avantageusement ces foins de mauvaise qualité, avant de les donner aux bêtes, en les secouant à l'air, hors des écuries et des étables, et en les arrosant ensuite d'eau salée. Afin que cette saumure pénètre bien partout, on remue avec la fourche le foin arrosé, on le met en tas et on le laisse ainsi pendant une heure avant de le servir aux animaux. Les fourrages ainsi préparés son acceptés volontiers ils ont perdu leurs propriétés nuisibles et les bêtes s'en régalent.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Le Téléphone... à Gap. — Depuis jeudi 16 juin, le téléphone est ouvert au public dans la capitale des Hautes-Alpes. Dès maintenant, non seulement les abonnés gapençais peuvent communiquer entre eux moyennant la modique somme de 0,10 centimes par 3 minutes, mais encore demander la communication avec toutes les Villes de France qui possèdent des bureaux téléphoniques. Embrun, Savines, Veynes, Aspres, Serres vont être incessamment reliés au bureau Central.

Le département des Basses-Alpes n'est ni moins commercial ni moins industriel que son voisin et on ne s'explique pas que le Conseil Général n'ait jamais fait le nécessaire pour doter les Basses-Alpes de cet indispensable elément ne progrès.

Digne, Manosque, Sisteron, Forcalquier et tant d'autres localités moins importantes dont les relations avec Marseille principalemenl sont journalières, fourniraient un nombre d'abonnés plus que suffisant pour que l'administration y trouva son compte. Nous espérons qu'à la prochaine réunion de notre Assemblée départementale, cette question, enterrée une première fois, reviendra sur le tapis.

P. L. M. — *Voyages internationaux avec itinéraires facultatifs* — Depuis le 1er Juin 1902, toutes les gares P. L. M. délivrent toute l'année des livrets de voyages internationaux avec initéraires au gré des voyageurs sur les réseaux Est, Nord, Ouest et P. L. M. et sur les chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, bosniaques, bulgares, danois, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, suédois, suisses et turcs. Ces voyages, qui peuvent comprendre certains parcours par bateaux à vapeur ou par voiture, doivent, lorsqu'ils sont commencés en France, comporter obligatoirement des parcours à l'étranger.

Pour tous renseignement, s'adresser dans les gares P. L. M. ou consulter le Livret Guide Officiel P. L. M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares, bureaux de ville et agences de la Compagnie et envoyé contre 0 fr. 85 adressés en timbres poste au Service Central de l'Exploitation (Publicité), 20, Boulevard Diderot, Paris (12me arrondissement)

Congrès de la Meunerie. — Le 14e Congrès de la Meunerie se tiendra à Paris, les 30 juin, 1er et 2 juillet, à l'Hôtel de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, 44, rue de Rennes.

En raison de l'importance de ce Congrès, les compagnies de chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans, du Midi et de l'Etat ont décidé d'accorder aux congressistes une réduction de moitié sur le prix des places. Les billets seront valables du 27 juin au 5 juillet.

Pour tous renseignement, s'adresser ou écrire à M. le Secrétaire général du Congrès, 6, place du Louvre, à Paris.

ÉTAT-CIVIL
du 7 au 14 juin

NAISSANCES

NÉANT

MARIAGES

Entre : Colomb Léopold Henri, négociant et Mlle Armand Emma Louise, s. p.

Entre : Reynaud Marie Ferdinand boulanger et Mlle Rolland Clémence Suzaune, s: p.

DÉCÉS

Beaufard Auguste, berger, 71 ans ; Meynaud Théodore, s. p. 18 ans ; Estellon Marie, s. p. 25 ans.

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la brasserie de la Méditerrannée BIÈRE VELTEN.

Aprés les Elections

De procès vont sugir pour fraude électorale :
Maints candidats ont fait des présents séducteurs
En offrant du Congo, dont l'essence florale
Devait influencer bon nombre d'électeurs
L. G. au savonnier Victor Vaissier.

COURRIER DE LA MODE

Le calendrier dit bien que l'on est en été, mais les pluies fraîches nous font croire à un automne précoce et nous continuons à nous envelopper de vêtements de demi-saisou, presque d'hiver au lieu de nous parer des mousseuses toilettes préparées pour les beaux jours Après mai pluvieux, on nous annonçait juin ensoleillé. Et voilà que saint Médard, menace les parisiens des jours mouillés et tristes pour plusieurs semaines.

Le seleil ayant fait risette tout de même dans l'après-midi du samedi et du dimanche, 7 et 8 juin, la fête des fleurs, comm l'ont signalé les journaux, a été splendide En des voitures fleuries des fleurs les plus belles et les plus odorantes dans les allées ouatées de corolles effeuillées, sous la pluie des œillets et des roses, des robes exquises, portaient par des femmes élégantes ravissaient les yeux. D'ailleurs avec les jolis raffinements de la mode, les femmes sont toujours élégantes ; les formes le sont ; il suffit de choisir avec goût ce qui nous habille le mieux.

Dans ces fêtes, ce qu'on voit le plus, ce sont les robes légères, les jupes longues d'allure serpentine, froufroutantes et pimpamtes. Mais ce type n'est pas celui de la robe de tout aller, du tailleur pratique et seyant que les femmes de bon ton portent à la ville. Ces jupes de porter facile, élégant néanmoins, rasent la terre comme nous l'avons dit maintes fois ; elles sont ajusté s du haut avec un bouquet de fronces derrière, et très peu ornées. Seulement des ganses, des plis en long, en large, en arête, des straps, des biais, des galons, tous ornements plats,

Les garnitures enlevées ne conviennent qu'aux étoffes légères.

Des ornements légers se combinent pourtant avec les draps, les fines serges d'Irlande, etc. On voit aussi des garnitures lourdes sur des tissus ultra fins, par exemple, des bandes de drap, brodées de perles et de paillettes assorties de nuances, sur du crêpe de Chine du voile neigeux, des crêpons. En gris, pailleté d'acier, l'effet est coquet et d'une élégante sobriété.

Des jupes en drap très souple se font plissées sur tout le contour; d'autres, à devant plat, se plissent seulement à partir des hanches.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation a été un peu moins facile, les reports ayant été plus chers. On attend, d'autre part, les projets financiers du gouvernement. Puis Londres reste de son côté dans l'expectative Notre cote a été hésitante encore tous ces jours-ci, sauf pour nos rentes, qui bénéficent des bruits de conversion.

Le Perpétuel, aprés avoir détaché son coupon, s'es déja relevé à 101.80. Le 3 1/2 est indécis à 102,40.

La Société Générale qui en mai, accuse un bénefice net de 438, 181 fr., est trés ferme à 610.

Suez est à 4,058, aprés 4050. Nos Chemins sont diversement partagés. Les 2 1/2 de l'Ouest bénéficient d'achats importants pour compte de portefeuilles de certains capitalistes bien avisés : aussi elles s'avance de six points en quelques semaines, et à ce cours, elles sont encore recherchées, car elles offrent une

---

même s'était montrée trés réservée : nos hôtes, de leur côté, se retranchaient dans une discrestion absolue, comme s'ils eussent craint de la blesser en parlant du passé. Quant à moi retenu par la timidité naturelle à mon âge accrue par mon tempérament, je me contentais de recueillir des indices dans des allusion, les bribes d'indications, semées dans la conversation courante. Jamais je n'osai interroger personne directement.

Tout ce que j'appris, ou devinai, par exemple, n'était pas fait pour diminuer l'admiration que j'avais au cœur. De même cela expliquait surabondamment l'estime et l'amitié que témoignaient nos hôtes à cette jeune fille qui ne leur était liée par aucune attache de parenté.

Cemprend-on que les quinze jours que dura le séjour de miss Agathe au « domaine » furent pour moi, en dehors des autres circontances, deux semaines particulièrement délicieuse.

Le voyage de Trouville fut le point culminant de ces enchantements. Titine en tête du cortége, entrainant quatre voyageurs, dont moi et Agathe. A table sur la terrasse de Deauville, devant le panorama ensoleillé et merveilleux qui me faisait oublier que la chère offerte à nos jeunes appétis était exquise, on m'avait placé à sa droite. C'est presque constamment à ses côtés que s'opéra le voyages à la plage ; notre admiration qui se traduisait tantot par le silence de la contemplation tantot par d'enthousiastes commentaires, faisait battre nos cœur à l'unisson.

Mais la soirée, le retour par une belle nuit toute claire, sur les routes argentées par les rayons de lune, devait-être le couronnement de cette fête de nos âmes, Malgré la présence de nos deux jeunes compagnons, nous trouvâmes moyen dans une conversation d'apparence banale de communier d'idées.

Que nons dimes-nous ? Rien que de chaste, naturellement ; au surplus à cette distance de quelque deux lustres, je ne saurais me rappeler.

Mais ce qui ne s'est jamais éffacè de ma mémoire, c'est cette déclaration faite à brûle-point, juste comme nous passions devant un de ces calvaires presque monumentaux. et si dévotieusement entretenus, qui abondent dans la contrée :

« Jamais je n'èpouserai un homme vieux. Si je me marie, ce sera avec un jeune, et encore faudra t-il qu'il m'aime pour moi ».

Cela ne correspondait en rien au sujet de conversation qui avait été précédé. Les paroles s'adressaient au trois jeunes gens. Elles étaient prononcées avec le ton gai habituel à miss Agathe mais il me sembla que, pour cette fois, la gaité sonnait faux, n'était qu'un vernis recouvrant une sourde mélancolie. Un mystère, quoi !

Pourquoi, comment, me figurai-je que les dites paroles s'adressaient à moi ? Pourquoi y trouvai-je comme un encouragement pour l'avenir, oubliant qu'elle était mon ainée de cinq ans. Je constate, sans expliquer,

Toujours est-il que mes trois compagnons se mirent à deviser comme si de rien n'était, mais qu'ils ne purent plus tirer autre chose de moi que des monosylabes jusqu'à notre arrivée à la ferme Je « cuvais » mon bonheur.

Le plus singulier de l'aventure, c'est que lorsque, que quelques jours plus tard, le temps de ses vacances étant écoulé, miss Agathe dut nous quitter, la séparation se fit sans le moindre déchirement de cœur pour moi.

Nous la conduisimes en chœur à la gare prochaine. Lorsque le moment des adieux fut arrivé les papas et la maman l'embrassèrent : puis ce fut le tour des des fillettes, qui ne se lassaient pas de la couvrir de caresses et de baiser.

Louis des Iles.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

marge de hausse si on les compare à celles des autres Compagnies.

Italien ferme 103.22. Extérieure en progrès à 81,70.

Mines d'or est Sud Afrika clamés.

Marché d'Aix

du 19 Juin 1902

Bœufs limousins	1 50	à	» »»
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 85	à	» »»
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 65	à	1 67
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 40	à	1 45

Étude de Mᵉ Charles Bontoux

Avocat-Avoué

Sisteron (Basses-Alpes),

VENTE

Sur Conversion de Saisie

Il sera procédé le mercredi NEUF JUILLET mil neuf cent deux à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron devant M. Barnaud juge-commis à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-aprés désignés, situés sur le territoire de la commune de l'Escale canton de Volonne arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

Désignation des Immeubles

A Vendre

PREMIER LOT

Propriété labourable et arrosable complantée d'arbres fruitiers au quartier Les Plantayes ou le Thor à l'Escale confrontant du levant la route, du nord Féraud et du couchant Mégy d'une contenance d'environ six ares quarantes huit centiares, No 23 de la section B du plan.

Mise à prix : Cinq francs ;
ci . . . . . 5 fr. .

DEUXIEME LOT

Labour à l'Escale au quartier Les Plantayes ou la Barque, confrontant du couchant la Durance, du midi Bonnet Désiré et du nord la grande route, d'une contenance d environ soixante quatre ares quarante trois centiares, Nos 108 p, 109 p, 110, 111, 112, 113 et 114 de la section B.

Mise à prix : Cinquante francs ;
ci . . . . . 50 fr

TROISIEME LOT

Propriété labourable et arrosable au quartier les Baumes ou valla du moulin vieux, confrontant du levant chemin et canal, du midi Avril et du nord Phillipe Gendre Trabuc, d'une contenance d'environ trente huit ares vingt deux centiares, No 305 de la section D.

Mise à prix : Deux cents francs ;
ci . . . . . 200 fr.

QUATRIEME LOT

Propriété arrosable au quartier le Péleras, confrontant du levant le béal d'arrosage, du midi Boyer César, d'une contenance d'environ treize ares, trente trois centiares, Nos 1105, 1106 p. de la section D.

Mise à prix : Vingt cinq francs ;
ci . . . . . 25 fr.

CINQUIEME LOT

Vague et labour au quartier le Crouas ou chemin de Vière, confrontant du levant chemin et du nord Reymond, d'une contenance d'environ dix-sept ares septante centiares Nos 847, 848 et 849 de la section B.

Mise à prix : Cinq francs ;
ci . . . . . 5 fr.

SIXIEME LOT

Labour vague et oliviers sis à l'Escale au quartier les Hauches, le Crouas ou Ste-Catherine, confrontant du midi Trichaud et au nord Reymond, d'une contenance d'environ quarante huit ares, Nos 828, 829, 830, 831, 832, 833, 977, 978, 979 et 980 de la section B.

Mise à prix : Cinq francs ;
ci . . . . . 5 fr.

SEPTIEME LOT

Labour et vage à l'Escale au quartier des Hauches ou Toulonnet, confrontant du nord Germain, du midi Albert et du levant Imbert, d'une contenance d'environ douze ares quarante huit centiares No 703 de la section B.

Mise a prix : Cinq francs
ci . . . . . 5 fr.

HUITIÈME LOT

Maison sise à l'Escale au hameau de l'Hôte construite en maçonnerie et recouverte en tuiles, ayant un rez-de chaussée, un premier étage avec galetas au grenier au dessus, ayant vue et sa principale porte d'entrée du côté du midi sur le chemin, composée de cuisine, chambres, écurie, basse-cour, loges à cochons et jardin, ayant un sol de une are trois centiares numéros 220 et 222 de la section B.

Mise à prix : Mille francs
ci . . . . . 1000 fr.

NEUVIÈME LOT

Vague et labour au quartier de Villevielle à l'Escale, confrontant au midi Boyer Cèzar, du nord Trabuc, d'une contenance d'environ quatre hectares vingt trois ares quatre vingt dix centiares, Nos 1079, 1075, 1081, 1083, 1087, 1088, 1095, 1114, 1115 p, 1083 et 1077 p de la section B.

Mise à prix : Cent francs
ci . . . . . 100 fr.

Aprés la vente au détail des immeubles ci-dessus, ils seront tous réunis en un seul bloc sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis à a requête de la demoiselle Amélie GIRAUD institutrice en retraite demeurant et domiciliée à l'Escale ayant pour avoué Mᵉ Charles Bontoux.

Contre : le sieur Edouard BOYER ouvrier boulanger demeurant et domicilié à Marseille ayant pour avoué Mᵉ Beinet.

Par procés-verbal de Etienne huissier à Volonne en date des vingt six et vingt sept mai mil neuf cent deux enregistré et transcrit avec l'exploit de dénonciation au saisi.

Mais par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du onze juin mil neuf cent deux enregistré, la poursuite de saisie immobilière a été convertie en vente volontaire.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil par Mᵉ Charles Bontoux avoué.

Sisteron le 19 juin 1902

C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le dix neuf juin 1902, fo 1 Ce 10, reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

GIMEL.

Tribunal de Commerce de Sisteron

FAILLITE

Par jugement du dix huit juin 1902 le Tribunal a déclaré en état de faillite le nommé Mériot Alphonse horloger à Sisteron.

M. Barnaud est nommé juge-Commissaire, et le sieur Giraud Sindic provisoire chargé d'assister le failli, les créanciers sont convoqués à se réunir le deux Juillet 1902 à 11 heures du matin pour examiner la situation du failli et donner leur avis sur la nomination du sindic définitif.

LE GREFFIER DU TRIBUNAL,
pour extrait
PEIGNON.

A VENDRE

Deux Excellentes Chiennes de Chasse

Agées, l'une de 2 ans, l'autre de 3

S'adresser à M. Renu à Volonne.

BELLE LAINE
pour matelas
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

A CÉDER
pour cause de maladie
SALON DE COIFFURE
très bien situé
S'adresser au bureau du Journal

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Via GRENOBLE
Spécialité de bières brune et blondes
FREDERIC LATIL

OCCASION A SAISIR !
A VENDRE PIANO DROIT
EN EXCELLENT ETAT
S'adresser au bureau du Journal.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
MARSEILLE chez Monsieur GRA Cours Belsunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau
à TOULON, Chez Mme CASSARINI Kiosque Place D'ARME

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même près avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées..

LECTURES POUR TOUS

Aussi attrayantes par le texte que par l'image, les **Lectures pour Tous** comptent aujourd'hui plus de 350.000 lecteurs. Récits de voyage ou d'exploration, études d'actualité, d'art ou de science, tout ce qui passionne notre époque est traité sous une forme vivante et pittoresque dans la captivante publication illustrée de la librairie Hachette et Cie, qui fait aussi une large part aux œuvres d'imagination, romans ou nouvelles.

Voici le sommaire du No de **Juin** des **Lectures pour Tous** : *Grandes dames héroïnes. — La Fleur, luxe des champs, parure des villes. — L'Art des métamorphoses au théâtre : Mystères et drôleries du maquillage. — Aventures de terre et de mer de la Poste aux Lettres. — Trois légendes bretonnes. — Les crimes de l'air : Cyclones qui soulèvent des villes et bloquent des maisons. — Virtuoses et fantaisistes du Plongeon. — Cosmopolis*, valse par, MAURICE DEPRET. — *L'Amour plus fort que l'Orgueil*, roman. — *Les forces de la Nature au service de l'Homme. — Un visiteur encombrant*, nouvelle.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

ANÉMIE GUERISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les *Sœurs de la Charité*, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

LESSIVE . PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
"LESSIVE PHÉNIX"

Le Gérant Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
La Plus Grande Maison de Vêtements du Monde entier
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
AGRANDISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS
de Tous les Rayons
par l'ADJONCTION de 4 NOUVEAUX IMMEUBLES
Envoi FRANCO des CATALOGUES ILLUSTRES et d'ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, LILLE, SAINTES.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

SISTERON

PREMIÈRE COMMUNION

Assortiment considérable de vêtements
PREMIERE COMMUNION pour FILLES et GARCONS

PRIX RÉCLAME

Costume Fillettes		Costume Garçons	
CORSAGE MOUSSELINE	LE TOUT 9 francs	VESTON FACONNE	LE TOUT 14 francs
JUPE id		GILET id	
VOILE —		PANTALON —	
AUMONIERE —		BRASSARD —	
COURONNE —		CRAVATE —	

Un grand choix de CORSAGES, JUPES, VOILES, TULLES et MOUSSELINE en pièces. --- AUMONIÈRES, Ceintures, Couronnes, Bouquets.

Costumes complets, Façonnés, Cheviotte, Coscrow noir et bleu, Cravattes, Gants, Brassards et Chemises.

Vendus meilleur marché que partout ailleurs
Les Nouveautés du Printemps et d'été sont arrivées

6, rue Droite

AUX GALERIES PARISIENNES

Aux Quatre Coins, Ancienne Maison Mondet, en face M. Roa

Madame NER, née Ferrary à l'honneur d'avertir sa nouvelle et déjà nombreuse clientèle, qu'à l'occasion de l'ouverture d'un **Rayon de Chapeaux** tous faits, article venant de Paris, dernier genre et haute nouveauté donnés à des prix très modérés, il sera offert à tout acheteur de 10 francs de marchandise un numéro de la superbe tombola qui comprendra : 1· Une Poupée de toute beauté estimée 35 fr. — 2· Un Buffet garni, art nouveau, ma[illegible] que. — 3· Un Lit en pitchpin mesurant 0,80 de long. — 4· [illegible] Armoire à glace assortie au lit. — 5· Une grande Chaise de p[illegible] — 6· Une autre Chaise. — 7· Un Billard de salon estimé 10 [illegible] 8· Un joli Banc de menuisier avec ses outils. — 9· Un bel A[illegible] de photographies. — 10· Une Régate dame. — 11· Une Rég[illegible] homme. — 12· Une Encognure sculptée — 13· Un Vide-Poche. — 14· Une paire de Vases. — 15· Un Couteau. — 16· Un Flacon d'odeur. — 17· Un Tambour. — 18· Un Cheval. — 19· Une Savonnet[illegible] — 20· Un Plumier.

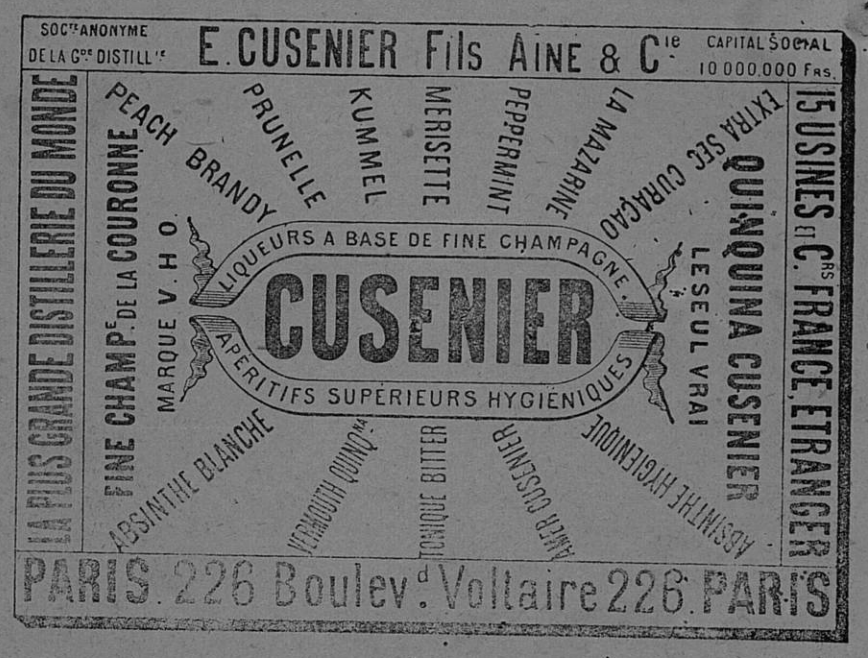

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

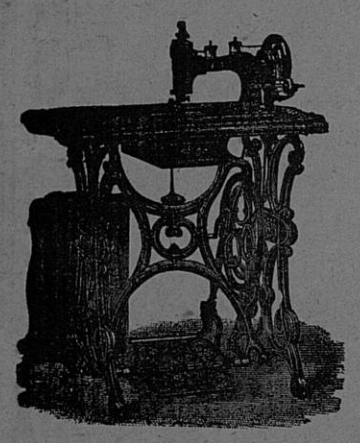

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS valeur 50 fr. aujourd'hui sur mesures à 39 fr.
— — 65 fr. — — à 48 fr.
— — 75 fr. — — à 58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION
ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le MANUEL public : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — UN AN : 6 fr. - 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER
SISTERON GRANDEste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON